



## Instance académique d'échanges en lien avec la situation sanitaire

23 février 2022

Cette troisième instance académique faisait partie des engagements pris par le Premier Ministre suite à la forte mobilisation du 13 janvier (déclinaisons nationale, académique et départementale). Elle est constituée de représentants syndicaux, de la cellule du rectorat et l'ARS régionale y est associée. Le but de cette instance présenté par la Secrétaire Générale est de partager des infos, de donner la parole à l'ARS, de faire un point sur les fiches Covid 19.

### INFOS de l'ARS Bretagne

Taux d'incidence en Bretagne : **895** / 100 000

**22** : 881 / 100 000

**29** : 1 085 / 100 000 (cela met plus de temps à diminuer car c'est le département qui a été le plus tardivement touché)

**35** : 817 / 100 000

**56** : 788 / 100 000

Taux incidence 0 / 11 ans

**22** : 881 (1 790 la semaine dernière)

**29** : 1085 (2 000 la semaine dernière)

**35** : 817 (1 460 la semaine dernière)

**56** : 788 (1 715 la semaine dernière)

Taux incidence 12 / 17 ans

**22** : 1 195 (2 079 la semaine dernière)

**29** : 1 519 (2 632 la semaine dernière)

**35** : 888 (1 789 la semaine dernière)

**56** : 1 038 (2 171 la semaine dernière)

Les hospitalisations diminuent lentement (575 en médecine, 76 en réa). 14 admissions en plus ce w-e. 16 décès le w-e dernier.

**COVID LONG** : le terme est né suite à la création d'une association de patients qui avaient des difficultés persistantes pour retrouver le goût et l'odorat (après la première vague). Le terme officiel est « Symptômes persistants ».

50 % des personnes touchées par le Covid ont des symptômes après 1 mois, ce qui rentre dans la catégorie COVID LONG. En Bretagne 800 000 personnes ont été touchées depuis le début, donc 400 000 ont un COVID LONG. 10% de ces 50% de personnes ont des symptômes qui durent plus de 6 mois (40 000 personnes donc en Bretagne). Il n'y pas encore de visibilité pour une durée de symptômes supérieure à 6 mois. Ces symptômes ressemblent à ceux de la maladie de Lyme.

Pluralité et diversité des symptômes :

- Maux de tête
- Gène respiratoire
- Troubles du sommeil
- Douleurs ou faiblesses articulaires
- Fatigue extrême
- Troubles neurologiques
- Perte de goût et odorat (ceux qui ont été mis les premiers en avant)

La difficulté est d'organiser le repérage et la prise en charge.

- Certains patients sont pris en charge en ville (kinés : rééducation respiratoire)
- Troubles lourds (prise en charge dans 18 établissements par spécialité). Les médecins sont formés pour repérer ces patients et une plateforme est mise en place au CHU de Rennes).

Pour la perte de goût ou d'odorat, un travail est engagé avec des orthophonistes et ORL. Un webinaire a eu lieu récemment avec 500 participants.

Pour ce qui concerne Omicron, on ne sait pas encore ce qu'il en sera.

### Point avec la cellule Covid du rectorat

**Classes fermées dans l'Académie** : 14 (faute de remplaçants). 5 en maternelle, 9 en élémentaire.

**Cas Positifs dans nos établissements (Académie)** : 324 élèves, 80 personnels.

**Masques FFP2** (*une attention particulière a été demandée à plusieurs reprises pour les AED qui sont dans les réfectoires face à des élèves non masqués.*) Ce point n'est pas toujours pas tranché au niveau du Ministère !

**UNSA** : Nous sommes aussi intervenus pour signaler que certains types de masques FFP2 n'étaient pas supportables en classe.

**Masques** : La problématique de la livraison des masques a de nouveau été abordée, là encore, aucune évolution... *Pour rappel, ce que nous avons dit la semaine dernière.*

**UNSA** : Nous avons rappelé que dans le 1<sup>er</sup> degré la livraison repose souvent sur les directeurs qui parfois doivent faire pas mal de route pour aller chercher ces masques dans des circonscriptions éloignées de leur lieu de travail (gracieusement en plus). Certaines livraisons sont effectuées par les conseillers pédagogiques qui n'ont plus de possibilité de frais de déplacement (enveloppes vides).

**Capteurs d'air** : des courriers de rappel émanant du rectorat et des préfets rappellent aux élus que ces capteurs sont pris en charge à 100 %.

**22** : 27 % des établissements équipés (17 % des écoles, 100 % des collèges, 8,3 % des lycées)

**29** : 14,4 % des établissements équipés (5 % des écoles, 70% des collèges, 5,6% des lycées)

**35** : 27,5 % des établissements équipés (29% des écoles, 17,6 % des collèges, 28,8 % des lycées)

**56** : 10,4% des établissements équipés (11,7% des écoles, 5,7 % des collèges, 2,9 % des lycées)

### Informations supplémentaires et évolutives dans les départements :

**Morbihan** : précisions apportées par le Dasen 56: depuis le 11 février, le Conseil Départemental 56 s'est engagé à équiper chaque collège de 2 capteurs (un mobile pour repérer des problématiques d'aération de salle, un pour la restauration. Engagement de la ville de Lorient d'équiper toutes ses écoles. A Vannes, les écoles sont équipées d'un double flux (radon), une étude est en cours. La situation devrait s'améliorer. En CDEN, nous n'avons pas eu de données de la Région.

**Ille et Vilaine** : le Dasen 35 nous fait un point de situation suite au retour de l'enquête menée par la préfecture. 333 communes ont été sollicitées, 203 ont répondu (341 écoles). 127 écoles déjà équipées. 376 capteurs déjà achetés, 809 sont en commande (en lien avec effort de l'état). Fougères va commander 100 capteurs. Les subventions de l'état pour cette prise en charge se montent à 33 564 €. Le Conseil Départemental 35 a déjà fait part de l'équipement de chaque

collège d'un capteur pour la restauration et de 2 amovibles. 11 des 27 lycées déjà équipés, la démarche partant des établissements. Il y a une forte évolution en cours et à venir.

Finistère : l'IA 29 nous a précisé que lundi soir, le Préfet a réuni en visio les maires et les a incités à faire remonter les demandes en rappelant l'aide de l'état. Les Maires sont partagés.

Côtes d'Armor : l'IA 22 nous a informé que lui et le Préfet étaient intervenus auprès des Présidents EPCI et qu'un courrier avait été envoyé la semaine dernière aux maires leur rappelant la participation de l'état et les incitant à équiper leurs écoles. Les collèges sont équipés à 100 % et nous avons moins d'informations en ce qui concerne les lycées. Nous espérons qu'avec ces efforts, il y aura de nouvelles demandes.

Une interrogation a été portée quant à la qualité des capteurs qui peut être bien différente...

**ISST (Inspectrice Santé et Sécurité au Travail) :**

La Région ne dote pas les établissements, elle laisse la liberté aux établissements d'acheter eux-mêmes et les rembourse lorsque l'établissement n'a pas de réserves budgétaires.

Lors du COPIL : la Région engage un gros travail sur la qualité de l'aération (elle l'avait débuté avant la crise Covid).

Pour ce qui concerne la reconnaissance de maladie professionnelle, le cadre est précis, il y a un tableau précisant ces maladies et le Covid Long n'en fait pas partie (multiplicité de symptômes). Et par ailleurs, comment savoir où la personne a contracté le Covid...

**Renforts** : aucune évolution par rapport aux données de la semaine dernière, nous remettons les chiffres ci-dessous.

<u>Recrutements en cours de PE contractuels : 51</u>
--

22 : 11
---------

29 : 13
---------

35 : 16
---------

56 : 11
---------

Certains contractuels ont été touchés par le Covid. Il y a une concurrence public/privé. A noter que certains contractuels se ravisent et que les services ont vu plus de personnes qu'il y en a eu de recrutées...

Administratifs : 36 (moins d'un par circo, il y a eu des désistements et des démissions)

Médiateurs LAC : 55

AED : 30 renforts en EPLE, 20 sur des suppléances

2<sup>nd</sup> degré : 70 recrutements (dont 10 en anglais, 5 en EPS, 5 en SVT)

**Protocole** : A été abordée la problématique du test à J2 qui se mettra en place le 28 février alors que nous sommes rentrés le 21 ! les directeurs se retrouvent encore en difficulté et font face à l'incompréhension des familles qui se basent sur ce qu'elles voient dans les médias.

Rappel rapide des changements : On passe du niveau 3 à 2 dans le 1<sup>er</sup> degré ; fin des masques en extérieur, activités physiques, brassage possibles, élèves en situation de handicap, voyages scolaires et portes ouvertes.

La prochaine instance aura lieu le 9 mars.

